



Service civique :
recruter des jeunes
volontaires et
solidaires

page 12

automne 2017

Ressources & Territoires



La Gironde :
terrain à bâtir ?

Le grand sujet, page 5



Loupiac,
jardiner pour
mieux manger

page 11

L'édito



Sommaire

- 3-4 > Les brèves d'actu
- 5 > La Gironde : terrain à bâtir ?
- 9 > Mobilité alternative : le Bassin prend l'air(e) !
- 11 > Loupiac, jardiner pour mieux manger
- 12 > Service civique : recruter des jeunes volontaires et solidaires
- 14 > Les repères
- 16 > Selfie !

Ressources & Territoires



Photo de couverture : Cadillac - © Air Infrarouge

RESSOURCES & TERRITOIRES, le magazine édité par le Département de la Gironde, Direction de la Communication - 1 esplanade Charles-de-Gaulle - CS 71223 - 33074 Bordeaux Cedex - tél. 05 56 99 33 33 - Directeur de la Publication : Frédéric Duprat - Rédactrice en chef : Brigitte Botte - Coordination : Laurence Tauzin - Rédaction : Brigitte Botte - Crédits photo : CAUE de la Gironde, Jean-Jacques Saubi (Archives Sud Ouest), Paul Robin, photothèque du Département, services du Département - Conception graphique : Fanny Amirault - Impression C10 sur papier FSC recyclé 100% - Dépôt légal : mai 2014 - Tirage : 15 000 exemplaires - ISSN / 1143.1555.

Jean-Luc Gleyze

Les brèves d'actu

Votre rendez-vous saisonnier

Ressources & Territoires

est une publication saisonnière :

- > de dossiers et de ressources pour les acteurs des territoires et une vitrine du laboratoire des projets territoriaux.
- > envoyée aux élus locaux girondins, aux entreprises et associations qui ont participé aux pactes territoriaux
- > éditée à 15 000 exemplaires

Inscrivez-vous !... En ligne, à la newsletter de cette nouvelle communauté d'acteurs locaux pour recevoir tous les mois l'actualité des territoires girondins et des politiques publiques départementales par mail.

Et retrouvez votre journal trimestriel sur le portail internet du Département : gironde.fr/collectivites



Accompagner, donner des idées, suggérer, partager des expériences, donner la parole aux acteurs locaux.



ADHÉRER

Gironde ressources, l'agence au service des territoires

L'Assemblée générale constitutive a eu lieu le **24 mai** dernier.

Le Conseil d'administration le **12 juin**.

Pour bénéficier d'un accompagnement par l'agence Gironde Ressources, l'adhésion des collectivités territoriales est obligatoire. Cette adhésion permet, quels que soient le territoire et le nombre d'habitants, de bénéficier de l'apport en ingénierie et en ressources de l'agence.

L'adhésion se fait sur simple délibération et sur paiement d'une cotisation annuelle.

Pour enclencher une démarche d'adhésion et télécharger le modèle de délibération et les statuts : Gironde.fr/collectivites

Gironde Ressources

L'agence au service des territoires

FAIRE AVANCER LES PROJETS

Les prochains conseils de territoires (6^e série) auront lieu les :

> Mardi 7 novembre, 14h30 : Bassin / Val de l'Eyre au Teich

> Mercredi 8 novembre, 9h30 : Médoc à Moulis ou Listrac, 14h30 : Porte du Médoc à Blanquefort

> Mardi 14 novembre, 9h30 : Libournais à Castillon-la-Bataille

> Mercredi 15 novembre, 14h30 : Sud Gironde à Bazas

> Mardi 28 novembre, 9h30 : Haute Gironde à Pugnac, 14h30 : Graves à Martillac

> Mercredi 29 novembre, 9h30 : Hauts de Garonne à Carignan-de-Bordeaux 14h30 : Bordeaux

SE FORMER, S'INFORMER

La prise en compte de l'eau dans le développement urbain

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), organisme partenaire du Département de la Gironde, propose trois ateliers de formation pour les élus et techniciens des collectivités territoriales, sur le thème *eau & urbanisme*. Les deux modules à venir :



> Module 2 / Urbanisme et eaux pluviales

Jeudi 7 décembre à la Maison des associations à Mérignac. Sujet : « annexer un Schéma directeur de gestion des eaux pluviales et un zonage pluvial au PLU pour mieux éviter les conséquences de l'urbanisation et de l'imperméabilisation des sols ».

> Module 3 / Conception du projet et gestion de l'eau

Février 2018, lieu à déterminer. Sujet : « réaliser des espaces publics économies, régulateurs et contribuant au cycle de l'eau ».

Infos et réservations : www.cauegironde.com formation@cauegironde.com 05 56 97 81 89



la question

à Christine BOST

1^{re} Vice-présidente
chargée des synergies,
stratégies et développement
des territoires

Quel est le rôle du Département en matière de foncier ?



Les brèves d'actu

PROFESSIONNELS 14 ports sur le Bassin d'Arcachon

En juillet 2017 : création du Syndicat mixte des ports du bassin d'Arcachon. Ses missions : la gestion du domaine portuaire, l'exercice du pouvoir de police portuaire, l'entretien des infrastructures et la réalisation des investissements nécessaires et le dragage. Dotation annuelle départementale dans le cadre de la Loi NOTRe : 2,6 millions d'euros.



14 ports concernés

dans les communes de :

- Arès (1 port)
- Andernos-les-Bains (2)
- Lanton (3)
- La Teste-de-Buch (2)
- Gujan-Mestras (6).

Jean Touzeau, Vice-président du Département chargé de la valorisation du patrimoine environnemental et touristique, a été élu président du Syndicat à l'unanimité.

SE CONNECTER



Un plan d'urgence qui avance fort ! 17 communes sur 40 ont déjà migré. Toutes les autres sont en cours de travaux et auront le haut débit d'ici fin 2017.



LES TWEETS

Le Domaine de Certes-et-Graveyron à Audenge sera inauguré du 7 au 15 octobre 2017
gironde.fr/nature
05 56 82 71 79

C'est la rentrée !

60 817 collégiens ont fait leur rentrée dans les **105 collèges publics** de Gironde.

7 600 collégiens supplémentaires sont attendus d'ici 2025, soit environ **850** de plus par an.

12 nouveaux collèges, soit **4 000 places** supplémentaires, vont être construits d'ici 2024.

10 collèges réhabilités.

350 millions d'euros d'investissement.



La Gironde : terrain à bâtir ?

Tout projet d'aménagement d'espace et de développement local nécessite une assise foncière : rien ne se construit hors sol. Attentif au maintien de l'équilibre urbain-rural dans un contexte tendu, le Département élabore une stratégie foncière afin d'accompagner les collectivités locales et de les aider à anticiper leurs aménagements et leurs équipements. Explications.

La Gironde, un département sous haute-tension

Plus grand département de France, la Gironde est caractérisée par une forte croissance démographique (plus de 20 000 habitants supplémentaires par an), principalement sur les couronnes périurbaines et le littoral. C'est aussi un territoire hétérogène avec une métropole de près de 750 000 habitants et des territoires ruraux très peu denses, mais également des emplois diversifiés et un taux de chômage différent selon les territoires.

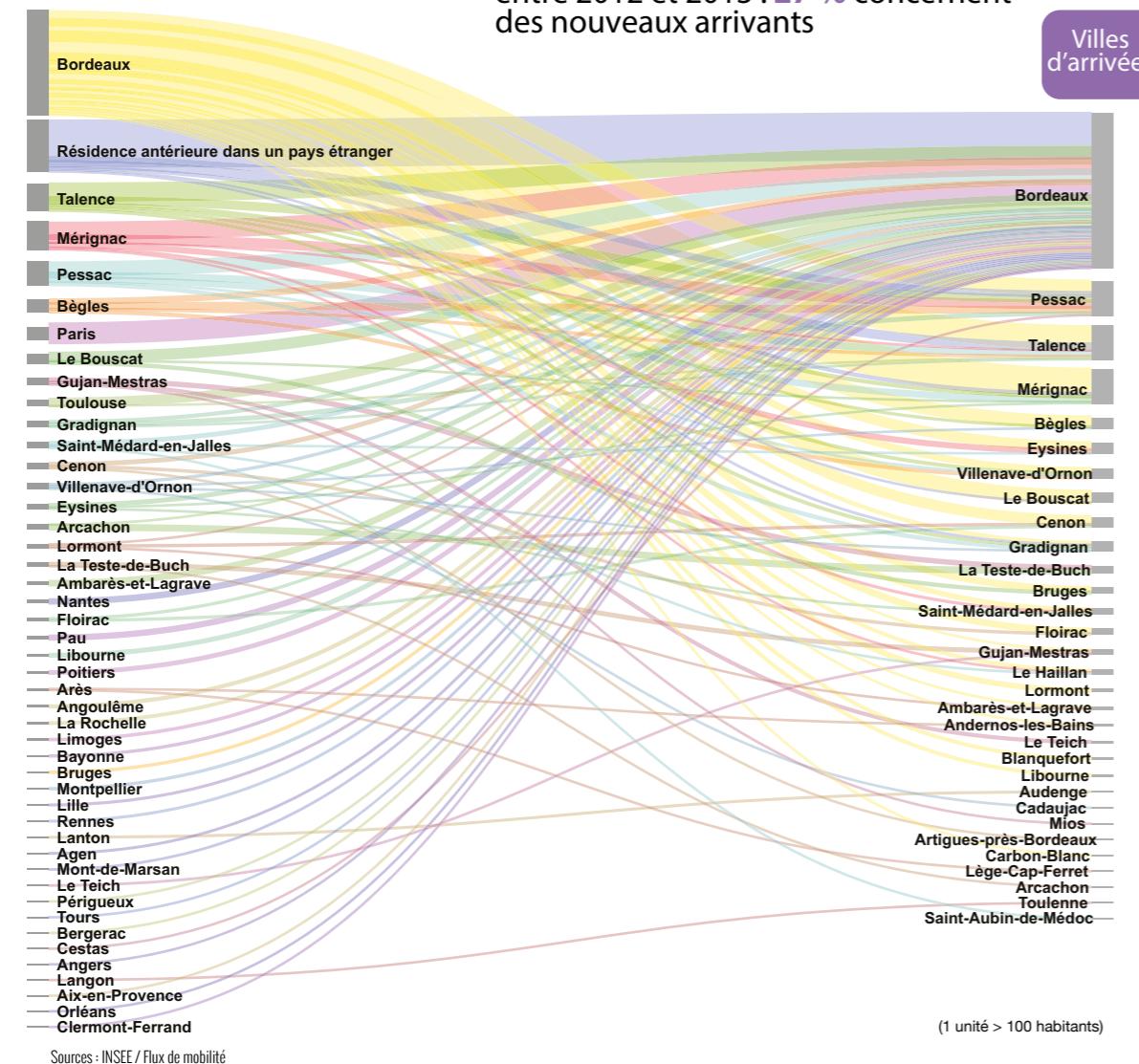
L'attractivité du territoire (qui va être encore renforcée avec l'arrivée de la LGV Paris-Bordeaux mettant la capitale à 2h05 seulement de Bordeaux), son caractère rural marqué, la pluralité des problématiques, les possibles conflits d'usage, entraînent une anticipation nécessaire pour limiter la spéculation foncière.

Cela induit des enjeux stratégiques complexes : un développement territorial répondant aux besoins en termes de logements et de cohésion sociale, de services et d'équipements publics, de gestion économe de l'espace, de préservation des ressources et de mobilités, qui nécessitent des outils fonciers adaptés à la variété des territoires.



Evolution de la population :

+ 500 000 Girondins depuis 1968



La question foncière en Gironde repose sur un paradoxe : d'une part une abondance de terres, puisque la Gironde, plus grand département de France métropolitaine est couvert à plus de 80% par des espaces naturels, agricoles et forestiers ; d'autre part, un territoire touché par des aléas naturels (tempêtes, inondations, recul du trait de côte, risques liés aux carrières...), ainsi qu'une urbanisation qui suit l'arrivée des 20 000 nouveaux Girondins chaque année et la réalisation de nouveaux équipements et infrastructures.

Ainsi, on assiste à des phénomènes de pression et de spéculation foncières (flambée des prix), qui peuvent générer, parfois, une concurrence entre espaces à vocation urbaine et espaces à vocation agricole et naturelle.

Or, le coût du foncier représente en moyenne 30% du coût d'une opération de construction (variation possible de 20% à 60%). Il est donc un facteur déterminant de la faisabilité d'un projet.

Il convient, dans ce contexte, d'élaborer des documents d'urbanisme, si possible à l'échelle intercommunale (SCOT et PLUi⁽¹⁾ en particulier) et de mettre en place des politiques foncières aux différentes échelles territoriales, capables de garantir l'accompagnement du développement, tout en préservant et valorisant les ressources naturelles et agricoles.

⁽¹⁾ SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale
PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Des acteurs et des outils pour l'aménagement du territoire

La maîtrise foncière, pré-requis indispensable à tout projet d'aménagement, devient de plus en plus complexe. En effet, les mutations urbaines et socio-économiques, l'application du principe de développement durable et l'environnement juridique mouvant tendent à complexifier la faisabilité technique et économique des opérations d'aménagement.

L'Établissement Public Foncier d'État Poitou-Charentes (EPFE)

par décret du 5 mai 2017, a été étendu à la Nouvelle-Aquitaine, hormis les territoires déjà couverts par des Etablissement publics fonciers locaux (EPFL). Il est nommé EPFE Nouvelle-Aquitaine. La Gironde va donc bénéficier de ce nouvel outil stratégique pour son développement, dès son démarrage opérationnel, le 1^{er} janvier 2018.

Spécialiste des questions foncières, l'EPFE va permettre aux collectivités locales d'anticiper leurs aménagements et leurs équipements à venir. Outil opérationnel, financier et technique fort, au service des élus et de leurs projets, il leur offre une ingénierie d'appui à l'action foncière et à la sécurisation des portages des biens fonciers et immobiliers au moyen d'une organisation technique, juridique et financière adaptée.

Une gouvernance au plus près des territoires : l'EPF n'est pas un aménageur, il accompagne les élus dans la définition et le portage de leurs projets.

Concrètement, les EPF acquièrent, pour le compte des collectivités des biens bâtis ou non bâtis, afin de constituer des emprises suffisantes et cohérentes permettant la réalisation d'opérations immobilières. Ils procèdent, quand cela est possible, à une cession directe à l'opérateur désigné par la collectivité (promoteur, bailleur social).

L'EPFE dispose, en outre, d'une expertise technique mutualisée au sein d'un puissant réseau.

La SAFER, Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement rural

Depuis plus de 50 ans, la SAFER constitue l'opérateur foncier historique en matière agricole et forestière, en France. En effet, la SAFER bénéficie de missions d'intérêt général au service de la protection des espaces naturels, agricoles et forestiers et du maintien, voire du développement, de l'activité agricole en zone rurale et péri-urbaine.

Sous tutelle des Ministères de l'agriculture et des finances, la SAFER a plusieurs fonctions :

- un rôle de veille foncière et parfois de prospective active, à la demande des collectivités locales. Elle reçoit par le biais des notaires l'ensemble des déclarations de vente (déclaration d'intention d'aliéner : DIA) et les retransmet en temps réel aux collectivités locales avec lesquelles elle a contractualisé, afin qu'elles puissent, le cas échéant, exercer leur droit de préemption ;
- un rôle de stockage foncier (bâti et non bâti) en zone naturelle, agricole ou forestière, soit à la demande des agriculteurs, soit à la demande des collectivités locales (avec à l'issue du stockage, location ou revente des biens stockés) ;
- un rôle d'évaluation des biens et de limitation de la spéculation foncière, grâce à sa connaissance du marché foncier et à son droit de préemption à usage agricole qui lui permet d'acquérir des biens, y compris en révision de prix (à savoir à un prix inférieur à celui prévu dans la DIA).

Le Département de la Gironde est partenaire de la SAFER Aquitaine-Atlantique depuis de nombreuses années, au travers d'une convention-cadre. En cours de renégociation, la nouvelle convention tiendra compte de l'adhésion de la Gironde à l'EPFE Nouvelle-Aquitaine et veillera à l'articulation et à la complémentarité entre leurs actions respectives.

Gironde Ressources

« L'agence au service des territoires », conformément à ses statuts, propose dans son offre globale d'ingénierie, une prestation foncière pour les collectivités adhérentes. Elle est aujourd'hui en mesure d'analyser les besoins des communes et d'orienter, si nécessaire, vers les autres acteurs du foncier : EPFE ou SAFER.

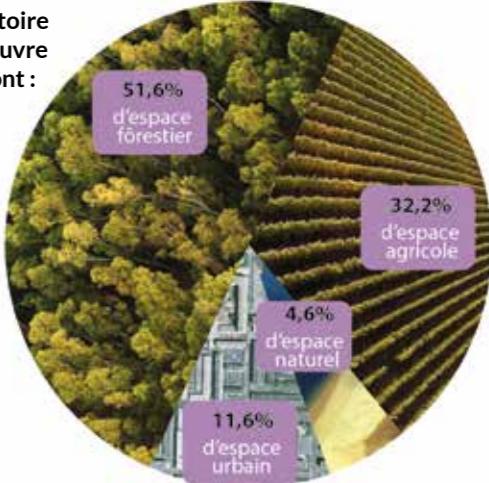
Sa démarche est prospective, et les conseillers en développement recueillent et analysent les questionnements et besoins fonciers des adhérents.

Dotée d'outils informatiques adaptés, l'agence peut mettre notamment à disposition des adhérents, un logiciel cartographique, simple d'utilisation, leur permettant de visualiser la couche cadastrale (plan et matrice), les documents d'urbanisme et les différents zonages réglementaires comme les Espaces naturels sensibles (ENS) ou encore les zones Natura 2000.

Les adhérents pourront également procéder à la réalisation d'avis de valeur lorsqu'ils souhaitent acquérir une parcelle bâtie ou non, grâce au logiciel de traitement simplifié de la base de Données de Valeur Foncière (DVF). En complément, Gironde Ressources propose aussi une aide pour la rédaction d'actes administratifs.

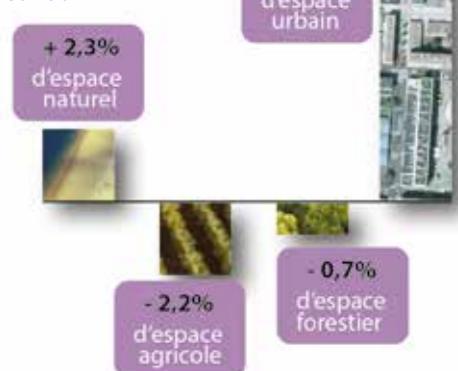
Le Département et Gironde Ressources constituent désormais une véritable plus-value et se positionnent comme des acteurs fonciers incontournables en matière de connaissance du marché et des opportunités auprès des collectivités territoriales et de l'EPFE.

En 2009, le territoire de la Gironde couvre 1 014 899 ha, dont :



Sources : PGMA / DCS Aquitaine GIPAT&G

Entre 2000 et 2009, 20 988 ha de foncier ont changé de destination :



Ressources & Territoires Automne 2017

12 OCTOBRE 2017

Immeuble Gironde - Amphithéâtre Badinter

Le Département organise le séminaire sur l'action foncière en Gironde**« Des acteurs mobilisés autour des enjeux du foncier »**9h : **Discours de Jean-Luc Gleyze**, Président du Conseil départemental de la Gironde9h15 : **Discours de Pierre Dartout**, Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, de la Zone de Défense et de Sécurité Sud-Ouest et de la Gironde9h30 : **Intervention de Christine Bost**, 1^{ère} Vice-présidente du Conseil départemental de la Gironde chargée des synergies, stratégies et développement des territoires

Présentation des missions, de la stratégie et des outils déployés par le Département.

10h15 : **Intervention du CAUE de la Gironde et de l'Agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine**

Quels enjeux liés à la limitation de la consommation foncière et de l'étalement urbain en Gironde ?

20 ans de réflexion et d'expérimentation en matière de planification spatiale, de densification urbaine, de formes urbaines plus compactes.

11h : **Présentation de l'EPFE Nouvelle-Aquitaine**

Quelle offre de service pour les collectivités ? Priorités et actions de l'EPFE

11h20 : **Présentation de la SAFER**

Rôle de la SAFER. Quelle articulation avec l'EPFE ?

11h40 : **Présentation du Conservatoire du littoral**

Rôle du Conservatoire du littoral. Quels enjeux fonciers spécifiques au littoral ?

12h : **Echange avec les participants**12h30 : **Signature de la charte par les 8 partenaires** (cf. ci-contre).14h : **3 Ateliers techniques, en simultané, sous forme de table-rondes**, portant sur les 3 engagements de la charte :• **Atelier 1** : préservation et valorisation des espaces naturels, agricoles et forestiers• **Atelier 2** : la cohabitation entre agriculteurs/sylviculteurs et habitants, la gestion de conflits d'usage, les circuits courts et la gouvernance alimentaire, les espaces de transition• **Atelier 3** : concilier développement et sobriété foncière15h30 : **Restitution des travaux**16h15-16h30 : **Echange avec la salle**16h30 : **Conclusion de la journée****La charte des espaces naturels, agricoles, forestiers et urbanisés de la Gironde**

En juillet 2011, une charte « agriculture, forêt, urbanisme », co-élaborée entre l'Association des Maires de Gironde (AMG), la Chambre d'Agriculture, l'Etat (Direction Départementale des Territoires et de la Mer - DDTM) et le Conseil départemental a été signée.

Le 12 octobre 2017, une nouvelle charte rebaptisée « Charte des espaces naturels, agricoles, forestiers et urbanisés » sera signée. Les quatre partenaires historiques ci-dessus, ainsi que le CIVB, la Fédération des grands vins de Bordeaux, le SYSDAU et le Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest, en tant que partenaires associés, s'engageront autour de ce nouveau document. Cette démarche est volontaire et ce document n'est pas réglementaire : la charte n'est pas opposable aux documents, ni aux autorisations d'urbanisme.

Basé sur trois principes et trois engagements, ce document invite l'ensemble des acteurs locaux à dépasser l'opposition entre milieu urbain et milieu rural ainsi qu'entre préservation et développement. Elle leur propose de « passer d'une logique de conciliation entre préservation des espaces et développement à une logique de co-construction et de co-évolution. »

Les principes de la nouvelle charte

- Le principe de décloisonnement des acteurs et de co-responsabilité
- La reconnaissance de la valeur des espaces naturels, agricoles, forestiers et des paysages
- Le principe de solidarité intercommunale et interterritoriale

Les engagements

- Préserver et valoriser les espaces naturels, agricoles, forestiers et les paysages, en tant que partie intégrante des projets de développement et de territoire en démontrant la valeur de ces espaces en fonction des services rendus (écologiques, économiques, récréatifs, patrimoniaux, sociologiques, en matière de santé...)
- Favoriser la cohabitation entre agriculteurs/sylviculteurs et habitants dans une logique de « co-construction » et de « co-évolution ».
- Accompagner le développement, tout en veillant à une gestion économe du foncier au sein des documents d'urbanisme et des projets d'aménagement.

Ainsi, cette charte permet aux élus locaux, aux techniciens, aux bureaux d'étude, aux agriculteurs, aux habitants de disposer d'éclairages, de préconisations et d'exemples vertueux en Gironde, pour mener à bien leurs projets de documents d'urbanisme, d'aménagements ou de constructions.

L'adhésion à cette charte sera ouverte à toute collectivité ou tout organisme souhaitant s'engager, à l'issue de sa signature.

Contacts**Gironde Ressources, l'agence au service des territoires**

dgsd-adt@gironde.fr

05 56 99 57 70

gironde.fr/collectivités

Pour la charte :

Direction de la cohésion territoriale et de la coopération européenne**Service de la maîtrise foncière**

dgat-dctce-smf@gironde.fr

Mobilité alternative : le Bassin prend l'air(e) !#mobilités #intermodalité #innovationenvironnementale
#proximité #reproductible

Promouvoir les transports collectifs et faciliter l'intermodalité, augmenter le covoiturage de près de 50% en 3 ans sur toute la Gironde, tels sont les objectifs du Département. Tout le monde y gagne lorsque la voiture devient un moyen collectif de se déplacer !

Des aires de covoiturage nouvelle génération

Querquillas, c'est le nom de la petite dernière, qui vient s'ajouter aux 86 déjà réalisées par le Département, depuis 2012, dont cinq sur le Bassin (Mios-Biganos, Mios-Marcheprime, Lanton, Belin-Beliet et Salles-Belin-Beliet ainsi que quatre autres en projet). Ces 86 aires offrent au total plus de 1 576 places sur l'ensemble du territoire girondin. Après plusieurs mois d'étude, l'appel d'offre a été lancé et notifié cet été. Les travaux commenceront en octobre et seront livrés, si tout se passe bien, cet hiver.

L'aire sera située à la sortie de la commune d'Andernos-les-Bains sur la RD 106. L'important axe routier voit passer en moyenne 15 000 véhicules par jour, avec des pointes en période estivale de 20 à 30 000 véhicules/jour. Le constat du stationnement sauvage le long de cette route a décidé le Département et la Communauté de communes du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN) à procéder à l'aménagement d'un parking de covoiturage.

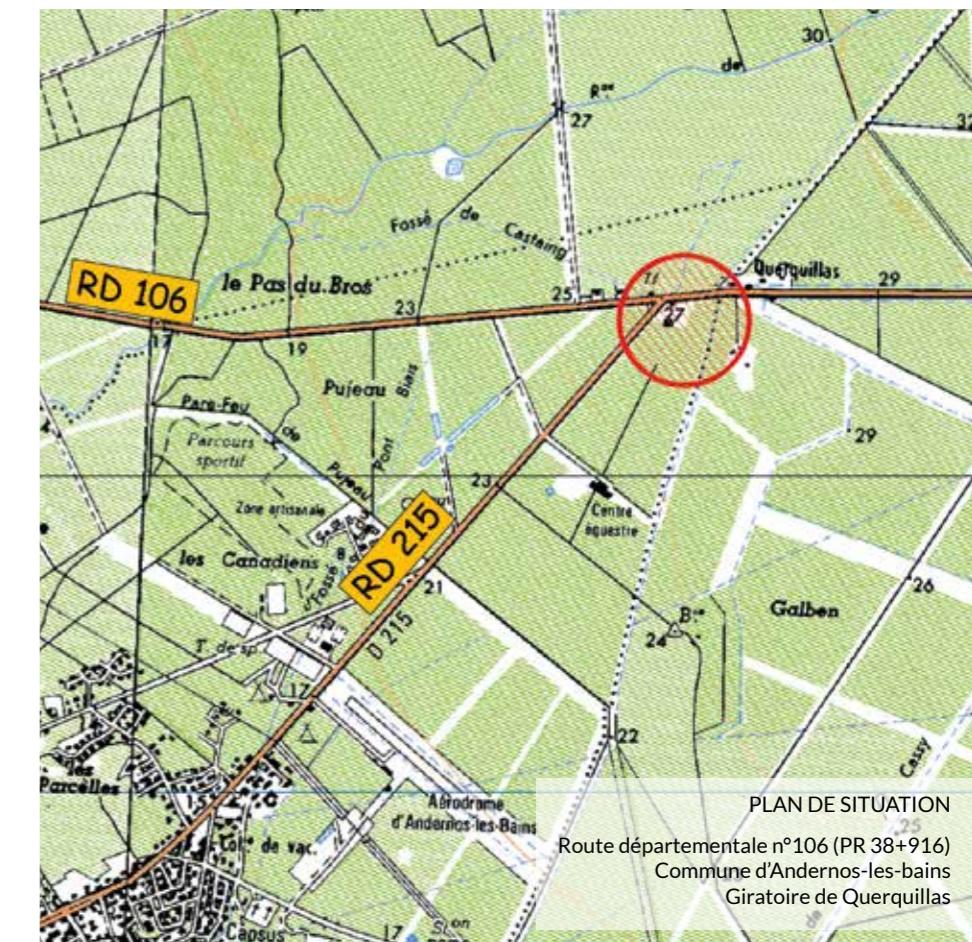
L'aire accueillera 48 places, avec des emplacements réservés aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et un stationnement abrité pour les vélos. De plus, le Département a autorisé la COBAN à réaliser un équipement de Bornes Recharges pour véhicules électriques qui relève de sa compétence. Les travaux consisteront également en terrassements, bordures, chaussées et assainissement pluvial. L'éclairage public sera du ressort de la commune d'Andernos. Donner une véritable place aux innovations techniques dans la conception de ces aménagements permet des améliorations fonctionnelles, favorables au développement durable et garantissant plus de sécurité aux usagers. Pour permettre l'intermodalité, deux arrêts de cars seront également intégrés. Deux lignes TransGironde sont ainsi

de 500 000 euros, dont 291 000 euros d'acquisition foncière.

Le Département est entièrement propriétaire du terrain. La participation de la COBAN s'élève à 25% du montant total de cette acquisition et 50% de la réalisation des travaux.

Un véritable plan de relance « covoiturage »

Plus de 3 millions d'euros seront ainsi investis par le Conseil départemental d'ici à 2020 pour la création de 49 nouvelles aires, dont huit dès cette année. Ces aires de nouvelle génération sont parfois couvertes d'ombrières photovoltaïques, comme celle de Saint-André-de-Cubzac qui comptera, à terme, 200 places, et seront construites à des nœuds routiers et de transports en commun, reliées à des pistes cyclables. Si ce dispositif est mis en œuvre sur les pénétrantes de la rocade, aux abords de la métropole bordelaise et au niveau des principaux échangeurs autoroutiers, la collectivité renforce également le déploiement des aménagements sur les grands axes d'entrées dans les agglomérations, par exemple Andernos, ou encore implantés sur le réseau routier départemental. Il s'agit de soutenir une mobilité durable à travers une offre plurimodale empruntant les routes départementales et les différents réseaux : covoiturage, vélo, cars TransGironde, etc.





Anne-Laure Fabre-Nadler,
Vice-présidente chargée
des mobilités

« Faciliter l'intermodalité est un véritable enjeu pour l'avenir. Le Département développe ce mode de transport solidaire et favorise la mobilité durable des Girondins. L'objectif est d'augmenter le covoiturage de près de 50 % en 3 ans sur toute la Gironde. Tout le monde y gagne lorsque la voiture devient un moyen collectif de se déplacer : des économies pour les usagers, moins d'embouteillages et de pollution, un geste pour l'environnement, un mode de déplacement convivial... Pourquoi alors utiliser deux, trois voitures quand on peut mutualiser les frais ? C'est cette logique que le Département veut aider, car moins de véhicules aux entrées de la métropole, c'est moins de bouchons ! »

Le pourquoi du comment

Le Département a réalisé 86 aires de covoiturage depuis 2012, au total plus de 1 576 places.

3 millions d'euros seront investis d'ici 2020 pour créer 49 aires supplémentaires.

Sur les grands axes, le long des RD hors agglomération, le Département est seul maître d'ouvrage.

Sur les grands axes, le long des RD en agglomération, les Communautés de communes sont maîtres d'ouvrage et peuvent bénéficier de financements départementaux dans le cadre d'une convention.

La plateforme gratuite covoiturage.transgironde.fr simplifie toutes les démarches : mise en relation des covoitureurs entre eux, géolocalisation, carte interactive, emplacement des aires de parking, etc. 4 500 personnes sont déjà inscrites.

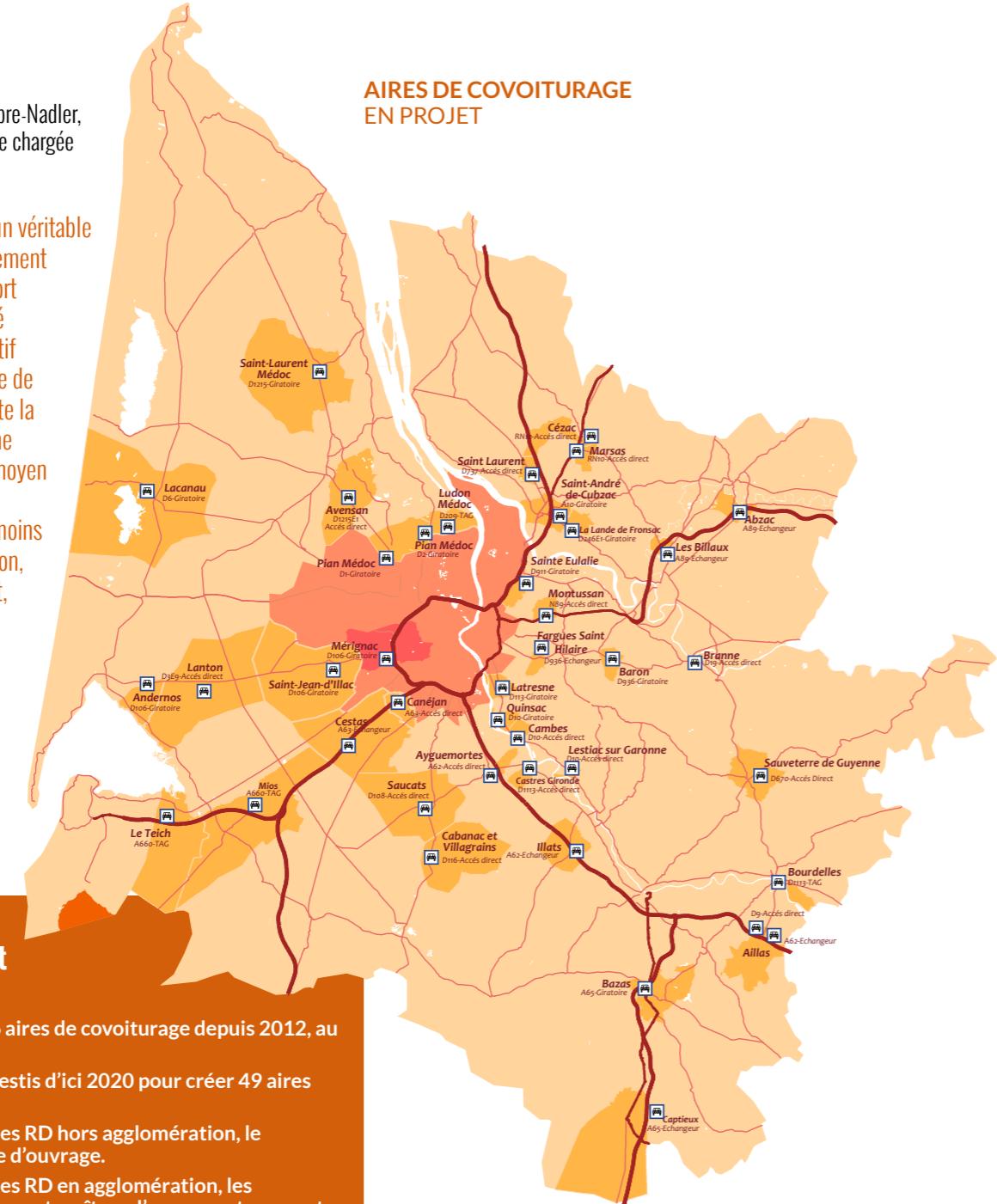
Pendant 33 ans, le Département a transporté les Girondins sur les lignes TransGironde :

> 12 985 000 trajets effectués en 2016 sur le réseau TransGironde et le circuit scolaire

> 50 000 jeunes de la primaire au lycée transportés chaque jour

> 70 % des communes desservies

Depuis le 1^{er} septembre, conformément à la loi NOTRe, la compétence Transport a été transférée à la Région Nouvelle-Aquitaine.



AIRES DE COVOITURAGE
EN PROJET

Contacts

Département de la Gironde
Direction des Infrastructures
Nicolas Pezas, directeur
Tel. 05 56 99 68 12 - n.pezas@gironde.fr
Centre Routier Départemental (CRD) du Bassin d'Arcachon
Francis Baretta, responsable
Tel. 05 56 99 71 01 - f.baretta@gironde.fr

COBAN
Tel. 05 57 76 17 17 - contact@coban-atlantique.fr

Loupiac, jardiner pour mieux manger



#innovationsociale+environnementale #santé #nutrition
#proximité #reproductible

Très proches de la mairie, les anciens et les nouveaux bâtiments de l'école maternelle et élémentaire de Loupiac forment le cœur du village et de l'intention politique. Cette situation centrale atteste du lien fort et dynamique entre éducation et vie citoyenne. Le maire, lui-même, est professeur des écoles. 170 élèves pour 8 classes, de la petite section au CM2, l'école stimule toute la commune qui compte 1 158 habitants : plus de 14% d'enfants, dont une nouvelle population issue de la métropole bordelaise. Les familles sont demandeuses de services et soucieuses d'un environnement sain pour eux-mêmes et leurs enfants. L'équipe municipale, attentive et convaincue que la santé des enfants vient en mangeant (bien) a décidé de s'engager dans un projet vertueux, porteur d'emplois, de formation, d'insertion et de pédagogie : une régie agricole communale.



s'est confrontée à la nécessité de revoir et structurer les modes d'approvisionnement ainsi qu'à la difficulté de trouver une production locale et bio adaptée à la cantine scolaire et aux volumes appropriés. En effet, l'offre locale est relativement faible en matière de produits maraîchers bio et surtout peu adaptée à la restauration collective. Par conséquent, depuis 2016, l'équipe municipale réfléchit à la manière d'assurer une production locale bio, aux coûts maîtrisés, à la qualité contrôlée et qui pourrait répondre à une demande plus large.

L'alimentation est au cœur du projet municipal

Depuis six ans, la commune prépare le terrain. Elle a choisi de modifier le mode de gestion de son restaurant scolaire en mettant fin à une délégation de service public à une société privée pour instaurer une régie directe municipale. Le service restauration confectionne et sert ainsi 140 repas en moyenne par jour : cuisine adaptée et performante dotée d'une légumerie, formation diplômante suivie par le personnel communal particulièrement investi, diversité des menus, commandes et suivi sanitaire réalisés en concertation avec les élus, travail des saveurs avec les enfants... Résultat : le village se réapproprie ses responsabilités communales, gagne en liberté et en souplesse de gestion, limite le gaspillage, respecte les saisons dans les propositions, tout en maîtrisant son budget. L'intégralité du service restauration est gérée par la caisse des écoles qui bénéficie d'un budget propre.

Malgré cette première étape remarquablement menée, la commune



Bernard Castagnet,
Vice-président chargé de l'attractivité
territoriale, du développement
économique et du tourisme

« Développer les circuits courts et l'approvisionnement local des restaurants collectifs, autrement dit *bien manger* est le leitmotiv du Département. La question alimentaire posée en termes de santé est basée sur une chaîne de valeurs. La nécessité de produire et consommer local est un enjeu majeur. L'éducation à l'alimentation, dès le plus jeune âge, est indispensable. Ainsi, pour qu'un système alimentaire local fonctionne, il serait bien de produire ici ce qu'on consomme ici. Il s'agit donc de travailler ensemble pour permettre au local de vivre du local. Les collectivités ont leur part dans ce cercle vertueux de l'alimentation. Le Département veut tenir son rôle de facilitateur de liens. »

Le pourquoi du comment

- Coût total du projet de régie agricole communale : plus de 277 000 euros
- Financement demandé à la Fondation Carasso (Danone) : 140 000 euros
- Financement de l'étude de faisabilité par l'Etat (Dotation aux Equipements ruraux, DETR : 9 300 euros), par l'Europe (programme Leader : 8 000 euros) et le Département de la Gironde : 4 850 euros.

> Ecopastoralisme : la commune a introduit des moutons afin de réaliser un entretien itinérant et remplacer la machine sur certains espaces verts. Pour ce projet, elle a obtenu le Trophée Agenda 21 fin 2016, décerné par le Département.

> L'équipe municipale de Loupiac a délibéré en Conseil municipal pour adhérer à Gironde Ressources, l'agence au service des territoires.



accès à l'eau potable et à l'électricité. De plus, une partie de ce terrain serait réservée à l'élaboration d'un jardin d'expérimentation, pédagogique (accueil des scolaires), de découverte des méthodes agricoles, ouvert à la formation et l'insertion, à la permaculture, etc.

Créer du lien social et relocaliser la production

Chaque partenaire apporte son expérience, répond aux exigences du projet, à sa dimension transversale de politiques communales et à son modèle économique : la SARL Conserverie de la Tour pour transformer et valoriser la récolte estivale de légumes (hors temps scolaire), l'association d'insertion Rebond33 basée à Salleboeuf, notamment pour le travail autour du jardin expérimental, le Secours Populaire, bénéficiaire des légumes en surproduction estivale, pour les ateliers de cuisine et le renforcement du lien social. On y trouve également la commune de Paillet, labellisée territoire bio engagé dont le restaurant scolaire en régie se montre fortement intéressé pour s'approvisionner en légumes bio auprès du futur jardin de Loupiac (sans doute à venir : Barsac et le collège de Cadillac-Loupiac qui accueille 700 élèves), et une Amap⁽¹⁾ constituée sur la commune qui approvisionne une vingtaine de familles en produits bio et locaux et crée ainsi un noyau dynamique désireux de développer et défendre une alimentation saine et de qualité sur le territoire.

La commune s'est donc dotée d'un Agenda 21 local qui donne un sens à l'ensemble des projets menés dans le domaine environnemental, concerté et soutenu par la population. Elle fait aussi partie du Club Développement Durable des élus girondins initié par le Département, véritable aide à la sensibilisation et à la réflexion qui a confirmé la légitimité de leur questionnement, plus global.

Toute une commune et ses habitants sont rassemblés autour d'un même projet et leur intention s'élargit à un territoire pensé pour l'avenir des enfants et leur bien-être : une construction cousue main qui va bien au-delà d'un modèle alimentaire viable et adapté à la restauration collective en milieu rural.

Contact

Lionel Chollon, maire
Cécile de Gabory, adjointe au maire
Mairie de Loupiac
58 lieu-dit Berthoumieu
33410 Loupiac
Tel. 05 56 62 99 62
mairie-loupiac@wanadoo.fr

Service civique : recruter des jeunes volontaires et solidaires



#jeunesse #insertion #solidarité #reproductible

Au cœur du village d'Etauliers en Haute-Gironde, un lopin de terre accueille ses premières récoltes. Avec les beaux jours, l'espace végétalisé de la résidence Clairsiennne qui jouxte La Maison Bleue de l'association Oxygène, est préparé, jardiné, semé et animé par trois jeunes en service civique. Ludivine, Marie⁽¹⁾ et Tyron, « Les trois mousquetaires », comme on les nomme ici, travaillent la terre depuis le début de leur mission en mars dernier et partagent le jardin avec les résidents voisins. Comme on fait du lien social, ils récoltent ce qu'ils sèment sous l'œil de Jean-Noël Zocco, résident de Clairsiennne et jardinier en chef, et sont accompagnés par Audrey Caillier, coordinatrice de l'association Oxygène, leur référente activités.

Un engagement volontaire et une structure d'accueil

Le service civique est un dispositif national, ouvert aux 16-25 ans. C'est pour les jeunes, un engagement volontaire pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général qui concerne un des neuf domaines d'intervention reconnus prioritaires, tels que : « Culture et loisirs », « Développement international et Action humanitaire », « Education pour tous », « Environnement », « Intervention d'urgence en cas de crise », « Mémoire et citoyenneté », « Santé », « Solidarité » et « Sports ». Le service civique est un moyen, un levier particulièrement efficace d'insertion sociale



et professionnelle. Le Département l'a bien compris et a fait le choix d'utiliser ce dispositif pour des jeunes en difficultés, âgés de 16 à 25 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en stage (on les appelle les jeunes NEET⁽²⁾). Ainsi, dans le cadre d'un appel à projet d'Initiative Européenne pour les Jeunes (IEJ), le projet départemental a été retenu et bénéficie de financements européens. Il permet à des jeunes du milieu rural d'accéder plus aisément au service civique et de développer la capacité des volontaires non diplômés à agir en citoyens actifs. Dans ce cadre, les jeunes mènent des missions auprès d'associations, d'établissements publics ou de collectivités.

Ludivine, 25 ans et Tyron, 18 ans sont arrivés à La maison bleue au printemps dernier et terminent leur mission fin septembre : six mois pour mener une action de mixité sociale et intergénérationnelle, prendre des initiatives, créer, s'insérer dans le monde du travail, souvent après une rupture avec celui-ci ou avec leur parcours scolaire. Ces actions ouvrent des horizons et dévoilent des compétences et des qualités parfois insoupçonnées chez les jeunes. Non seulement ils jardinent, mais ils se sont surtout appropriés la mise en œuvre de ce nouveau projet : ils ont entièrement conçu le jardin, l'ont organisé, aménagé et planifié.

C'est la Mission locale de Blaye, où ils étaient inscrits tous les deux, inactifs après avoir arrêté leurs études, qui les a invités à une réunion d'information sur les dispositifs permettant de « (re)mettre le pied à l'étrier » et favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Ils ont ainsi connu l'existence du service civique. De son côté, l'association qui les accueille a une véritable expérience. Depuis 1994, elle œuvre dans la création de lien social, d'ancrage territorial, de mixité sociale, et de lutte contre les exclusions. Fin 2016, sa présidente rédige et propose un projet de jardin partagé entre la résidence voisine d'habitat social Clairsiennne et La maison bleue. Pour lancer ce projet, l'association a besoin d'aide et se tourne alors vers l'association Unis-Cité, prestataire du Département pour l'organisation, l'animation et l'accompagnement des services civiques sur cinq territoires de la Gironde rurale dont la Haute-Gironde. Elle a la charge de monter les projets avec les partenaires et la responsabilité d'une bonne mise en œuvre du dispositif, conformément au cahier des charges du Département. Dépassant les inévitables résistances, les bénévoles de La maison bleue ont eu à cœur d'accueillir les trois jeunes lors du lancement du projet. De son côté, Unis-cité facilitera sa mise en œuvre et son suivi, garanti de l'insertion des jeunes volontaires.

Les bonnes raisons de s'engager

Les jeunes ont diverses raisons de s'engager : Ludivine par exemple, aînée d'une fratrie de cinq enfants, a arrêté

ses études après l'obtention de son baccalauréat professionnel « service en milieu rural », puis est entrée dans le dispositif Garantie Jeunes pendant un an, avec l'aide de la Mission locale de Blaye. Elle a ainsi pu passer son permis, avec le *pass conduite*, dispositif financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, effectuer des stages dans des structures publiques et associatives locales et se former en groupe : elle a mûri, pris confiance en elle, et réfléchi positivement à son parcours professionnel. Sur les rails, elle a ensuite passé des concours et postulé au service civique proposé par le Département, chez Oxygène.

« Je sais désormais que la réussite de mon parcours, mes choix dépendent de moi, car j'ai aujourd'hui beaucoup moins de freins, de barrières. Je me sens plus confiante, sociabilisée et responsabilisée. J'ai aussi pris conscience que je me dois d'être exemplaire, pour mes frères et sœurs, confie-t-elle, sereine. Avec les autres volontaires, on partage le même vécu, ça nous rassemble. On nous propose parfois des challenges, et on nous donne aussi une certaine liberté d'initiatives qui m'a permis de découvrir que j'étais créative, que j'étais capable de fabriquer et d'imaginer. »

Des raisons de s'engager, personnelles d'une part, car le volontariat développe la capacité d'agir en citoyens actifs et permet à ces jeunes volontaires de bénéficier d'une formation civique et citoyenne chaque semaine sur le respect des différences, la santé et les conduites à risques, les gestes éco-citoyens ou encore le brevet de secourisme. Et des raisons professionnelles d'autre part, par l'accompagnement dont ils bénéficient dans la définition et les premières étapes de leur projet, dans le développement de leur réseau à travers des rencontres professionnelles, ou encore l'identification de nouvelles compétences acquises pendant le service civique.

A Oxygène, l'air est rafraîchissant pour Ludivine et Tyron. Un contrat solidaire gagnant-gagnant !

⁽¹⁾Après déménagement, pour des raisons pratiques, Marie continue sa mission de service civique dans une autre structure

⁽²⁾NEET : Not in Education, Employment or Training

Contacts

Département de la Gironde
Service civique en milieu rural
Service prévention insertion autonomie
Dgaj-djec-spia@gironde.fr

Association Oxygène
Présidente : Geneviève Chêne
Coordinatrice Haute Gironde :
Audrey Caillier
La Maison bleue
6 bis, route de Saint-Savin
33 820 Etauliers
Tel. 05 57 64 72 93
oxygene.maisonbleue@orange.fr



Isabelle Dexpert
Vice-présidente chargée de la jeunesse, culture, sport et vie associative.

« Chaque jour, sur l'ensemble du territoire girondin, le Département poursuit le même objectif : réduire les inégalités géographiques et sociales auprès de toutes les populations. Cette solidarité humaine est l'axe transversal de nos politiques publiques, notamment pour les jeunes de 16 à 25 ans. Elle permet de rapprocher insertion et réussite, d'encourager la jeunesse dans ses projets. Le service civique est un véritable levier pour les plus fragiles d'entre eux, mais aussi un formidable atout pour les structures accueillantes et les territoires ruraux qualifiant cette expérience de très enrichissante pour la vie sociale et culturelle locale, créatrice d'une dynamique de territoire : un partenariat gagnant-gagnant ! »

Le pourquoi du comment

Une première opération de mise en œuvre des services civiques a eu lieu entre 2014 et 2016 : une durée totale de 20 mois pour 6 actions sur 6 territoires ruraux, pour 96 jeunes NEET. Puis, une nouvelle opération conduite par le Département a été retenue dans le cadre de l'appel à projet de l'Initiative Européenne pour les Jeunes (IEJ). L'Europe finance le coût du projet à hauteur de 92% : 9 actions sur l'ensemble des 8 territoires ruraux girondins qui se termineront fin octobre 2017.

Le Département a confié la mise en œuvre des actions de service civique aux associations Osos ici et Maintenant et Unis-Cité qui ont répondu à un marché public pour accompagner 128 volontaires sur ces 8 territoires. Chaque territoire a une promotion de 16 jeunes. Le Département, apporte son savoir-faire en termes d'insertion sociale et professionnelle, et d'accompagnement des jeunes dans leur parcours. 550 000 euros, c'est le budget consacré en 2017 aux actions de service civique en Gironde.

Par ailleurs, le Département soutient l'association Oxygène au titre du fonctionnement, sur le territoire de la Haute-Gironde, à hauteur de 20 000 €. Pour la mise en place du lieu ressource numérique et son action en médiation et inclusion numérique, une aide complémentaire de 5 000 € est attribuée.

Actualités réglementaires

Administration

Comment se prémunir contre le risque d'escroqueries

La Direction générale des finances publiques formule des conseils pour déjouer les tentatives de fraudes aux faux ordres de virement.

[Maires de France - 01/06/2017 - p. 50](#)
Auteur : Fabienne Proux

Numérique - La fibre associative

Les associations ont intérêt à suivre le développement du numérique.

[Jurisassociations - 15/06/2017 - n°561 - p.15-33 - Auteurs : Pierre Rudloff, Eve Benazeth](#)

La protection des locaux associatifs

Quelle est la responsabilité de l'association en cas de dommage causé au local ?

[Association mode d'emploi - 01/05/2017 - n°189 - p.11](#)
Auteur : Yannick Dubois

Aménagement du territoire

L'établissement public foncier

Ce dernier assiste les collectivités territoriales dans leur gestion foncière. Quelles sont ses missions et comment fonctionne-t-il ?

[Journal des maires - 01/03/2014 - n°3/4 - p.73-74](#)
Auteur : J-C Poirot

Collectivités territoriales

Les transferts de compétences ne sont pas des marchés publics

Par une question préjudiciale, la Cour de justice de l'Union européenne concrétise les règles du code général des collectivités territoriales, dans ce domaine.

[Techni.cités - Juin-juillet 2017 - n°304 - p.56-57](#)
Auteur : Romain Cayrey

Les collectivités locales en chiffres 2017

Cet ouvrage offre un panorama complet des collectivités locales sous l'angle statistique.

[collectivites-locales.gouv.fr](#)
<http://www.collectivites-locales.gouv.fr/collectivites-locales-chiffres-2017-0>

50 questions - les relations entre collectivités locales et associations
De nombreuses mesures récentes ont bouleversé les relations entre les associations et les collectivités territoriales. [Courrier des maires \(le\) - mai 2017 - n°312 - p.15](#)
Auteur : Jean-Louis Vasseur

Communication

Charte d'utilisation des moyens informatiques et des outils numériques - Le guide pour les PME et ETI

Guide destiné à accompagner les organisations dans l'élaboration de cette charte

[ANSSI - 20/06/2017](#)
<http://www.ssi.gouv.fr/guide/guide-de-laboration-d'une-charte-d-utilisation-des-moyens-informatiques-et-des-outils-numériques/>

Les nouvelles règles d'accès aux documents administratifs

Fiche pratique sur les règles de la communication des documents administratifs au regard de la loi pour la République numérique en date du 7 octobre 2017.

[Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978. Gazette des communes \(la\) 12/06/2017 - n° 2370 - p.55](#)
Auteur : Nathalie Levray

L'Open data se précise pour les collectivités

Deux décrets d'application de la loi « Lemaire » du 7 octobre 2016 pour une République numérique ont été publiés le 14 mars 2017.

[Maires de France - 01/06/2017 - n°347 - p.48-49 - auteur : Olivier Devillers](#)
[Courrier des maires \(le\) - 01/05/2017 - n° 312 - p.44](#)

Auteur : Salen Pierrick
[Gazette des communes \(la\) 08/05/2017 - n° 2365 - p.52-54](#)
Auteur : Francesca Paggi

Dossier - Droit à l'image, rester dans le cadre

Toute personne est titulaire d'un droit sur son image. Ce droit peut être remis en question pour préserver la liberté d'expression. Quelles sont les limites et les sanctions pénales ?

[Juris associations - 15/04/ 2017 - n° 557 - p.17-32](#)
Auteur : Sonia Zouag

Economie

Start-up et territoires, un pari pour l'emploi

Des initiatives de contractualisation entre des collectivités territoriales et de petites entreprises jeunes et innovantes, se développent. Exemple de stratégie avec la région Nouvelle-Aquitaine.

[Gazette des communes \(la\) 26/06/2017 - n°2372 - p.34-40](#)

Auteur : Emilie Denetre

Développement durable - Nourrir les projets alimentaires territoriaux

Cet outil a pour but de promouvoir une alimentation de qualité.

[Comment l'élaborer et le mettre en place ?](#)
[Courrier des maires \(le\) - 01/06/2017 - p.54-55](#)

Auteur : Emmanuel Guillemain d'Echon

Institutions publiques

Enquête - Civic Techs la démocratie locale se réinvente

De nombreuses collectivités n'hésitent pas à s'en servir pour redonner le pouvoir aux citoyens, et ses lettres de noblesse à la politique.»

[Courrier des maires \(le\) - 01/04/2017 - n°311 - p.23-28](#)

Auteur : Hugo Soutra

Transport

Dix conseils pour créer une aire de covoiturage

Le covoiturage se développe sur l'ensemble du territoire. Quelques conseils pratiques sont donnés ici.

[Techni.cités - 01/01/2015 - n°279 - p.44-45](#)

Auteur : Sylvie Luneau



Pour plus d'informations liées à ces articles

Contact

Direction de la Documentation
05 56 99 33 33 poste 59-72
dgac-pcdd-ddoc@gironde.fr

GIRONDESCOPIE

LA BOÎTE À OUTILS DES TERRITOIRES

Girondescopie.fr est le portail de la connaissance territoriale de la Gironde. Il a pour objectif de réunir et de mutualiser l'ensemble des ressources nécessaires à l'analyse et à la représentation des dynamiques territoriales en donnant accès à une sélection d'informations sous différentes formes : cartographies, études, datavisualisations, photos, vidéos.

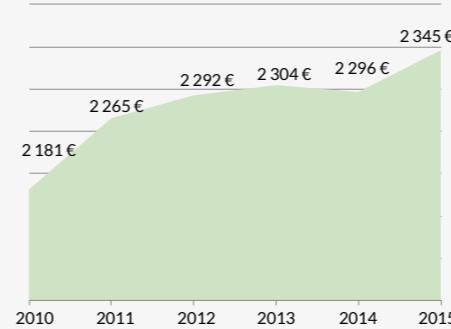
Contact
Département de la Gironde
Direction de la cohésion territoriale et de la coopération européenne
Rodolphe Zuniga, chef de projets
observation et prospective
Tel. 05 99 33 33 - poste 64 44
r.zuniga@gironde.fr

WWW.GIRONDESCOPIE.FR

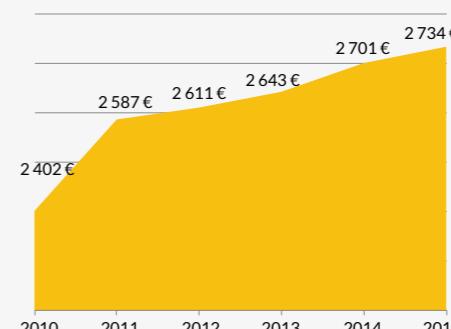
MARCHÉ DE L'IMMOBILIER EN GIRONDE, DES PRIX TOUJOURS À LA HAUSSE

1. ÉVOLUTION DU MARCHÉ DE L'IMMOBILIER

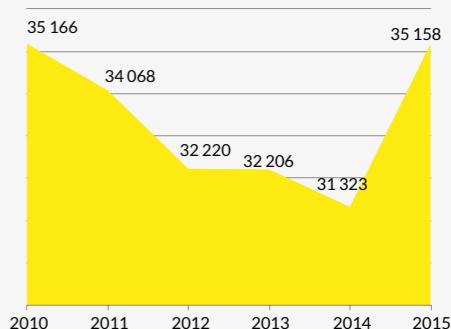
Evolution du prix au m² d'une maison en Gironde



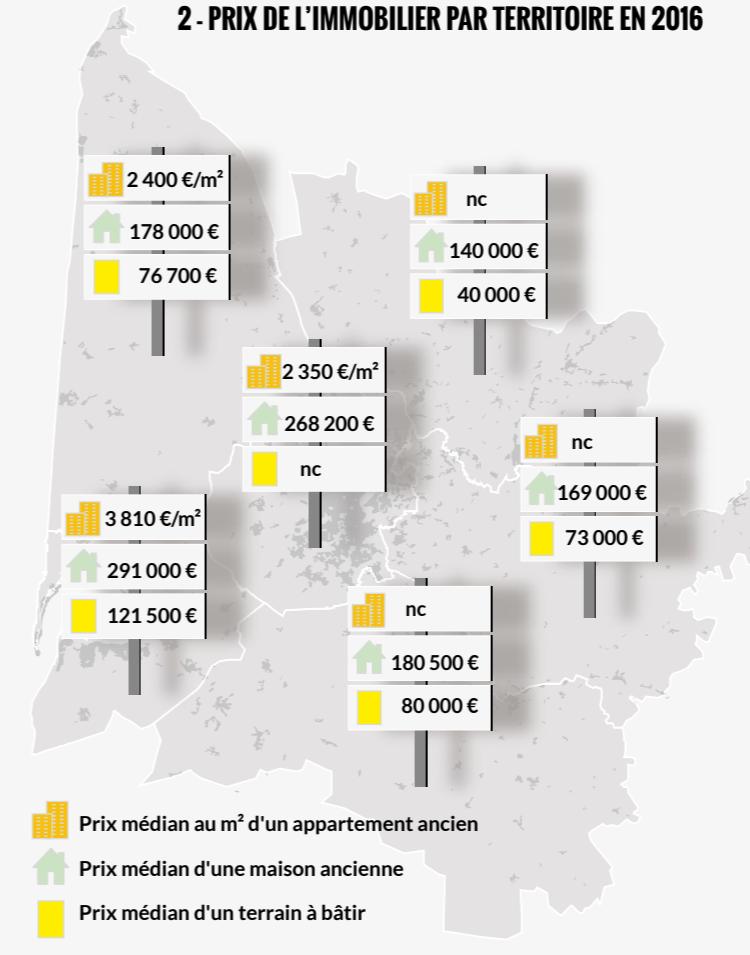
Evolution du prix au m² d'un appartement en Gironde



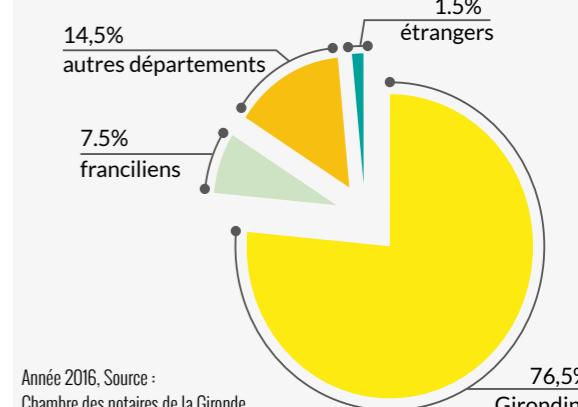
Evolution du nombre de transactions en Gironde



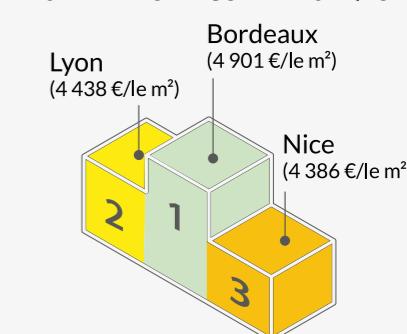
2. PRIX DE L'IMMOBILIER PAR TERRITOIRE EN 2016



3. ORIGINE DES ACQUÉREURS DE BIENS EN GIRONDE



4. TOP 3 DES VILLES DE + DE 150 000 HABITANTS LES PLUS CHÈRES DE FRANCE EN JUILLET 2017 (HORS PARIS)



Selfie !



Gaëlle Laruelle (à droite), fondatrice de l'association Atelier Graphite à Bordeaux et son équipe, Julie Deloison et Iris Messemanne

« L'histoire d'une idée un peu folle, une utopie dit-on... »

« Le jour où je suis entrée en fac de droit, un voisin m'a interpellée et m'a montré ses papiers : il venait d'être verbalisé injustement pour défaut d'assurance automobile. Ce jour-là, dans mon quartier, je suis devenue la "personne qui sait". J'avais 17 ans. »
Gaëlle Laruelle, écrivain public, juriste, la belle cinquantaine, regard clair, volontaire et bienveillant, raconte comment est née, en 2006, l'idée de l'association bordelaise Atelier Graphite, spécialisée dans l'aide juridique, sous toutes ses formes.

Un parcours pour un monde plus juste

Atelier Graphite est le résultat d'une construction à petits pas, au fil des années, qui transporte cette femme issue d'un milieu modeste vers une aventure altruiste, collective, humaine taille XXL, et toujours un peu utopique aujourd'hui... Tout son parcours en témoigne : la fac d'abord et son engagement d'écrivain public bénévole, sa formation en droit-gestion-éco-compta pendant dix ans, puis mère de trois enfants aujourd'hui adultes, qui se forme à la psychosociologie pendant son congé parental... Tout converge vers ce pari un peu fou qu'elle a partagé avec d'autres quadras quand elles ont créé l'Atelier Graphite.

L'accès au droit pour tous

L'atelier Graphite a son siège social à Bordeaux Nord. Petits bureaux comme une

base, simplement aménagés : le travail ici s'effectue essentiellement sur ordinateur. Les jeunes femmes qui composent l'équipe, trois depuis 2016, sont écrivains publics numériques, et ont surtout choisi de mettre leurs compétences de juristes à disposition.

En effet, si les démarches administratives 100% dématérialisées sont adaptées à une grande partie de la population, certaines personnes, « invisibles », se retrouvent confrontées à des difficultés pour recourir à leurs droits. La structure aide quotidiennement ces publics en situation d'exclusion numérique et a été reconnue d'intérêt général à vocation sociale.

Un public en situation de précarité

La difficulté et l'angoisse – aggravés par toutes sortes d'aléas techniques – sont le lot quotidien des « allocataires », retraités, demandeurs d'emplois, de l'Atelier Graphite. Plus de 70% des usagers n'écrivent pas, et leur marge de progression est insignifiante : « nos personnes âgées ne s'accultureront pas facilement, nos personnes handicapées ne retrouveront pas subitement l'usage de leurs facultés, et nos illettrés n'écriront pas le français dans les prochains mois. Nous faisons le terrible constat suivant : pas de numérique, pas de droit, pas de ressources ! ».

Ces publics essentiellement en situation de précarité sont orientés par les 80 partenaires de l'association, principalement les centres sociaux de son territoire d'intervention (CAF, CCAS, mairies...) mais aussi les Maisons départementales de la solidarité et de l'insertion (MDSI), comme celles du Lac-Bacalan ou du Grand Parc, les Missions locales, etc.

Plus de 95% des personnes accueillies sont en dessous du minimum vital, la part des personnes âgées est en grande augmentation et trois-quart des usagers sont en rupture avec l'écrit, dont le tiers qui ne parle pas couramment le français – les trois juristes parlent chacune plusieurs langues.

Un territoire élargi

L'activité a démarré à Bordeaux, plus précisément dans le quartier du Grand Parc, siège historique de l'association et territoire de participation active avec les habitants. Fort de cette expérience, Atelier Graphite intervient désormais sur l'ensemble des quartiers prioritaires bordelais.

L'augmentation des démarches en ligne a pour conséquences la progression constante des permanences de l'association, et leur durée.

« Nous faisons le terrible constat suivant : pas de numérique, pas de droit, pas de ressources ! »

Son action s'étend donc, depuis 2016, à d'autres lieux et communes sur Bordeaux-Métropole, dans le cadre de ses missions de politique de la ville. De deux permanences par semaine dans un seul lieu en 2006, l'asso a assuré 600 permanences en 2017 dans 18 lieux différents situés à Bordeaux et sur la Métropole, et 1 650 personnes ont été reçues en rendez-vous.

On retrouve ces permanences notamment à la Maison des services publics d'Eysines, à la Maison de la justice et du droit des Hauts de Garonne à Lormont, au CSC Saint-Exupéry à Villenave d'Ornon, etc. ainsi que l'amorce d'ouvertures au Bouscat et à Floirac.

La récente contribution de l'Atelier Graphite aux pactes territoriaux du Conseil départemental préfigure encore la création de nouveaux lieux sur trois secteurs de la Gironde : les Portes du Médoc, les Hauts-de-Garonne et les Graves.

Gaëlle Laruelle espère que cette initiative unique en France, spécialisée dans le domaine juridique et accompagnant des publics précaires, va se multiplier sur le territoire national pour pouvoir structurer le métier en véritable réseau.

Contact

Atelier Graphite
157, rue Balguerie Stuttenberg
33 000 Bordeaux
Tel. 05 56 69 82 32 –
www.atelier-graphite.fr